

le mag

des agricultures de Bretagne



p12 dossier

ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

Pour mieux vivre son métier



bretagne.chambres-agriculture.fr

P. 07

Du tournesol
oléique en Bretagne

P. 05

L'agriculture
dans les Scot

P. 10

Les impacts du conflit
au Moyen-Orient

P. 26

Porc et consommation
d'énergie

ASTUCE

Dans la version numérique du mag, passez votre souris pour aller directement aux articles qui vous intéressent !

#43 Sommaire



P 04 DU TOURNESOL OLÉIQUE À KERGUÉHENNEC

P 04 POSE DES BOUCLES ÉLECTRONIQUES

P 05 PROTÉGER L'AGRICULTURE DANS LES SCOT

P 06 AGRICULTURE AU FÉMININ

P 07 LA SERVITUDE DE PASSAGE

P 07 LA SORTIE DE L'INDIVISION FACILITÉE

P 08 PARTICIPER À UN COLLECTIF GIEE

P 10 IMPACTS DU CONFLIT AU MOYEN-ORIENT

P 12 DOSSIER : ACCOMPAGNEMENT HUMAIN

P 18 ACIDIFIER DU LISIER OU DU DIGESTAT

P 20 IMPLANTATION DU COLZA

P 22 ATTIRER ET FIDÉLISER UN SALARIÉ

P 24 ÉLEVEURS ET CHANGEMENT CLIMATIQUE

P 26 PORC ET CONSOMMATION D'ÉNERGIE

P 27 LE RÉSEAU AVICOLE INOSYS

P 28 LA BIO AU FIL DES SAISONS

P 30 VOS ATTENTES EN INFORMATIONS

P 31 LE PROJET LIFE EFACC

P 32 AGRICULTURE EN ZONE NATURA 2000

P 33 COLLECTIF ET PLANTES AROMATIQUES

P 33 RALLYE CÉRÉALES À LANNIDY (29)

P 34 LA CHAMBRE D'AGRICULTURE RECRUTE

P 35 ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO



Jacques Rodier





Isabelle Salomon
Élue à la Chambre d'agriculture de
Bretagne, membre du groupe de travail
Entreprise et du groupe Relation humaine

Oser parler, c'est déjà avancer

« Dans nos métiers, nous avons appris à tenir. C'est une force, indéniablement. Pourtant, celle-ci nous pousse parfois à rester seuls trop longtemps. Les difficultés sont multiples : économiques, charge mentale, tensions relationnelles, fatigue, démotivation... Ces signaux ne sont pas des faiblesses, mais des alertes. Et, comme pour une culture ou un troupeau, plus on agit tôt, plus on a de solutions.

À la Chambre d'agriculture, nous voyons chaque jour des agriculteurs et des agricultrices traverser ces phases de doute ou de difficulté. Et nous savons une chose : il existe des solutions. Demander de l'aide, ce n'est pas être en échec. C'est faire preuve de lucidité et se donner les moyens de rebondir. Se faire accompagner, c'est mieux vivre son travail et ne pas rester seul face aux difficultés.

Je vous invite à lire dans le dossier de votre mag des témoignages portant sur l'accompagnement humain. »

L'AGENDA



Plus d'infos sur
chambres-agriculture-bretagne.fr

SPACE 2026

• Du 15 au 17 septembre,
 Parc expo, Rennes (35)

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE FEMMES EN AGRICULTURE

• Le 22 septembre,
 Maison de l'agriculture, Plérin (22)
 Plus d'info en page 6

RENDEZ-VOUS TECHNIQUES BIO

• Du 29 septembre au 2 octobre,
 Dans toute la Bretagne

le mag des agricultrices et des agriculteurs de Bretagne
 Rue Maurice Le Lannou CS 14226, 35042 RENNES
le-mag@bretagne.chambagri.fr

Président de la publication : Laurent Kertir

Directeur de la publication : Sébastien Giraudeau

Rédacteur en chef : Roger Hérisset

Secrétaire de rédaction : Célia Podgorniak

Comité de rédaction : Anne Audoin, Sophie Bégot, Anne-Thérèse Bilot, Olivier Carvin, Caroline Cornet, Émilie Dumerat, Domitille Fouvez, Gaëlle Guiocheau, Régis Le Cartuer, Laetitia Le Moan, Stéphanie Montagne, Lise Ponchant, Véronique Taleb, Véronique Vannier, Myriam Van Rhin, Claire Vételé et Claire Walbecque

Assistants diffusion : Valérie Alix, Myriam Corbel, Anne Estebanez, Céline Jubault, Cassandre Leclerc, Estelle Perroteau, Élodie Robert et Isabelle Simon

Conception : Chambres d'agriculture

Composition et montage : Studio Paysan Breton

Photographie et dessin : tous droits réservés Chambres d'agriculture de Bretagne sauf précision

Impression Couverture : Publitrégor Lannion (22)

Impression du cahier et façonnage : Imprimerie Impram Cavan (22)

Cahier Imprimé sur du papier produit en Allemagne à partir de 65 % de fibres recyclées.

Ce papier fourni par UPM sous le numéro FI/011/001 est porteur de l'écolabel européen.

Eutrophisation : 0,003 kg/tonne. Papier Certifié PEFC / 10-31-3502

ISSN 2999-7275 (imprimé) - ISSN 3000-3075 (en ligne)



IMPRIM'VERT®



Vie des stations

Station expérimentale de Kerguéhennec

Les atouts du tournesol oléique en Bretagne

Bien connue au sud de la Loire, la culture de tournesol est réputée pour ses faibles besoins en intrants et en eau.

Déjà coutumière des secteurs bretons précoces, la culture du tournesol occupe une place croissante en Centre-Morbihan. Sous l'impulsion d'une forte demande oléique locale, la station expérimentale de Kerguéhennec teste cette culture à faible niveau d'intrant sur ses sols limono-argileux de Crédin.

L'itinéraire est le suivant : semis au semoir monograine le 13 avril (inter-rang de 50 cm, 70 000 graines/ha), désherbage en 3 temps (post-semis pré-levée, rattrapage post-levée précoce pour gérer les graminées et binage). Épargné par les oiseaux pour ce semis 2026 et favorisé par l'épisode caniculaire de mai, le battage devrait

être la prochaine intervention après une somme de température de l'ordre de 1 570 °C (base 6 °C), attendu pour fin septembre.

Des travaux de recherche pourraient suivre et améliorer la rentabilité de la culture : fertilisation, désherbage localisé, tests variétaux...

Denis Lebossé

denis.lebosse@bretagne.chambagri.fr

<https://tinyurl.com/kerguehennec-agro>



La puce à l'oreille

Pose des boucles électroniques

Penser à enlever l'insert

Plusieurs éleveurs passant aux boucles électroniques s'interrogent quant à la pince à utiliser pour les poser. La pince rouge universelle et la pince Allflex UTT3S, appréciée pour sa force d'application réduite, disposent d'un réglage simple selon le type de boucle utilisé. La particularité de la pince réside dans son insert amovible. Pour garantir la bonne tenue de vos boucles, voici la règle.

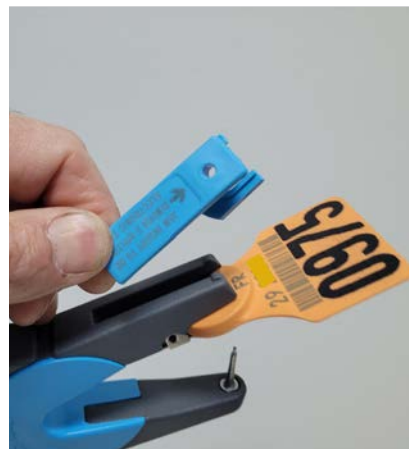
UN OUTIL, DEUX CONFIGURATIONS

Pose de boucles électroniques : vous devez impérativement retirer l'insert

(étapes en images sur la notice fournie à la livraison de la pince). Pourquoi? Cela permet de laisser l'espace nécessaire à la partie électronique de la boucle. Sans cela, la pression est mal répartie et le clipsage est incomplet.

Pose de boucles conventionnelles : vous devez maintenir l'insert en place.

Pour ne plus vous tromper, fiez-vous à l'inscription gravée sur la pièce. « Jaw insert to be removed if applying electronic tags » : l'insert de mâchoire doit être retiré pour la pose de boucles électroniques.



EdE de Bretagne

Réglementation et contacts :

<https://tinyurl.com/bzh-edes>

Portail internet identification :

<https://bretagne.edeidentification.fr>

L'antenne de la Chambre d'agriculture de Ploërmel mobilisée

Pour protéger l'agriculture dans les Scot

Le Schéma de cohérence territoriale (Scot) est un document d'urbanisme qui définit l'aménagement d'un territoire pour les 20 prochaines années.

Pour porter la voix de la profession, la Chambre d'agriculture intervient à chaque étape des projets. Dès le diagnostic, elle vérifie et corrige les données des cabinets d'étude. Son rôle est de défendre le foncier, limiter l'artificialisation et maintenir des conditions de travail favorables.

« PROTÉGER LES TERRES ET LES FERMES »

« Le défi est que notre métier reste dynamique et diversifié tout en attirant de jeunes repreneurs. Pour cela, le plan d'aménagement doit protéger les terres et les fermes, tout en veillant à ce que le travail agricole et la vie des habitants se passent sans conflit », souligne Valérie Gru, élue de la Chambre d'agriculture à Ploërmel. « Avant chaque réunion, nous



La Chambre d'agriculture est présente lors des réunions publiques du Scot, comme ici à Gourhel dans le Morbihan.

Pays de Ploërmel

« Pour que l'agriculture reste une activité économique »

analysons les documents avec le conseiller en urbanisme de la Chambre et la coordinatrice de l'antenne. Nous ne sommes pas toujours d'accord avec les collectivités et cela suscite parfois des débats. L'objectif est d'éviter que le document d'urbanisme devienne un frein pour que l'agriculture reste une activité économique et non une simple réserve verte. »

Laëtitia Goupil

laetitia.goupil@bretagne.chambagri.fr

Elle a dit



SYLVIE CHEDALEUX

Maire de Porcaro, présidente de
« De l'Oust à Brocéliande Communauté »
et du « PETR Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne »

« L'agriculture, pilier de notre territoire, a trouvé sa place dans la révision de notre Scot grâce à la collaboration avec la Chambre d'agriculture. Présente dès les ateliers thématiques et les réunions publiques, son expertise a éclairé nos débats grâce à son expérience de terrain. Ce partenariat a permis de concilier développement urbain et démographique et vitalité agricole. Une démarche gagnante qui prouve que l'agriculture est un acteur central du projet du Pays de Ploërmel. »



L'APPUI AUX COLLECTIVITÉS

La Chambre d'agriculture de Bretagne propose aux collectivités un appui stratégique pour les Scot et les Plu.

<https://tinyurl.com/scot-plu>

Métiers

Agriculture au féminin, le 22 septembre à Plérin

« Anticiper pour mieux se protéger »

Le rendez-vous annuel « Agriculture au féminin » en Côtes-d'Armor mettra l'accent sur un enjeu crucial : l'anticipation des situations difficiles pour sécuriser son parcours, qu'on soit femme ou homme, chef d'entreprise ou salarié.

En agriculture, l'imprévu est une réalité quotidienne. Pannes, aléas climatiques, problèmes sanitaires ou techniques s'enchaînent, parfois en une seule journée. À ces défis s'ajoutent des épreuves difficiles : accidents, invalidité, décès, ou encore conflits entre associés ou conjoints. Ces situations sont douloureuses. Elles impactent l'équilibre professionnel et personnel.

TROUVER L'ÉQUILIBRE ENTRE FISCALITÉ ET PROTECTION

Choisir les bons contrats, adapter ses assurances à ses besoins, oser parler d'argent, refaire régulièrement le point sur sa situation juridique et financière sont autant de réflexes impératifs. Les



Une journée pour se préparer à mieux maîtriser l'imprévisible et protéger son avenir.

Studio Zenith - stock.adobe.com

« L'imprévu est une réalité quotidienne »

femmes cumulent souvent plusieurs rôles sans prendre en compte leur propre intérêt.

Pour appréhender ces enjeux, des juristes, des fiscalistes, des notaires et des assureurs interviendront le 22 septembre pour vous préparer à mieux maîtriser l'imprévisible et protéger notre avenir.

Pour participer à cette journée, appelez le 06 87 60 54 08.

Nabila Gain-Nachi

nabila.gain@bretagne.chambagri.fr



Elle a dit

EDWIGE GUILLON,
agricultrice et présidente du comité de pilotage
« Agriculture au féminin 22 »

« Une agricultrice de notre réseau, associée avec son conjoint, a vécu une situation difficile. Entre les démarches administratives, le travail à la ferme et la famille, elle a jonglé. Nous nous sommes interrogées collectivement sur nos contrats. »



L'ACTUALITÉ DES AGRICULTRICES

<https://www.facebook.com/agricultrices/>

Parlons-en

« Les jeunes ne veulent plus travailler »

C'est une affirmation que l'on entend souvent mais, comme toujours, la réalité est plus nuancée.

La nouvelle génération ne rejette pas le travail en soi, mais elle remet en question la façon dont il est traditionnellement organisé. Elle recherche un travail qui a un impact positif et qui est aligné avec des valeurs sociales ou environnementales. Cette nouvelle génération accorde aussi de l'importance au temps libre et l'équilibre entre vie personnelle et professionnelle. Cela se traduit par une demande de flexibilité, sur les horaires, le temps de travail.

Du côté de l'employeur ou de l'associé, c'est en reconnaissant cette évolution



gregampix

que l'on peut entrer en dialogue et les fidéliser. « Quelles sont tes motivations pour ce travail ? » « Quelles sont les conditions de travail qui te posent des problèmes ? »

La jeunesse est une richesse : connaissance des nouvelles techniques, notamment numérique, créativité, esprit d'initiative, capacité d'adaptation, recherche d'autonomie, envie d'apprendre... Alors, donnez des responsabilités aux nouveaux, accordez-leur de la confiance, laissez-les s'installer dans leur mission, et

surtout repérez là où ils seront meilleurs que vous.

Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

<https://tinyurl.com/defi-employeur-bzh>

juridique

Comment naît et s'éteint une servitude de passage

À la différence d'une simple tolérance de passage, qui s'attache à la personne, la servitude est un droit qui pèse sur un bien, dit fonds servant, au bénéfice d'un autre bien, le fonds dominant, et qui s'impose aux propriétaires successifs du fonds servant. Deux types de servitudes de passage existent : la servitude légale, qui découle, en vertu du Code civil, d'une situation d'enclave (défaut d'accès ou accès insuffisant à la voie publique), et la servitude conventionnelle, créée par accord entre les propriétaires des fonds dominant et servant, constaté par acte notarié et publié au fichier immobilier.

Contrairement à d'autres droits réels (attachés aux biens), le droit de

passage ne peut s'acquérir par un usage non contesté pendant 30 ans. La servitude de passage s'éteint pour différentes causes. Le Code civil en prévoit trois. Il s'agit d'abord de l'impossibilité d'user de la servitude en raison de l'état des biens. C'est l'hypothèse, par exemple, de la construction d'un obstacle infranchissable. La servitude s'éteint aussi lorsque les deux fonds (servant et dominant) se retrouvent réunis entre les mains du même propriétaire. L'article 706 du Code civil prévoit enfin que « la servitude est éteinte par le non-usage pendant trente ans ».

D'autres causes d'extinction peuvent également intervenir. Ainsi, lorsque la servitude est d'origine légale et qu'elle



Ehma. Pexels

résulte d'un état d'enclave, la disparition de celui-ci entraîne la fin du droit de passage.

Gwénola Lesné

gwenola.lesne@bretagne.chambagri.fr



Participer à un collectif GIEE

« ÊTRE EN VEILLE, EXPÉRIMENTER ET SE FORMER »

Pierre André, maraîcher à Plougrescant (22) dans une parcelle de couvert d'hiver (avoine, féverole, phacélie).

Pierre André, maraîcher sur 43 ha à Plougrescant (22) depuis 1993, est membre du GIEE « Humus et vie du sol », avec 17 légumiers du Nord-Bretagne (29 et 22) travaillant sur le maintien de la fertilité des sols.

« J'ai arrêté de labourer en 2007. C'est la problématique d'érosion des sols qui m'a motivé au départ mais également la question du coût du carburant. À l'époque, j'ai dû faire face à des sceptiques qui me disaient que ça ne marcherait jamais, mais je n'ai jamais ressorti la charrue ! La principale difficulté rencontrée a été le manque de références techniques en système légumier.

UNE MONTÉE EN COMPÉTENCE SUR LA MATIÈRE ORGANIQUE

Plus récemment, je me suis intéressé à la matière organique et à l'enrichisse-

ment de mon sol en humus. Ces notions sont intimement liées au travail du sol, à sa structure et à la vie du sol. Il y a deux ans, mon conseiller de la Chambre m'a parlé du projet de GIEE : j'ai immédiatement souhaité rejoindre le groupe

pour monter en compétence sur le sujet.

LES INTÉRÊTS DU GIEE

Le GIEE nous permet de bénéficier d'intervenants de qualité, de mener des essais, d'échanger sur nos pratiques entre membres du groupe et de nous former. Depuis le démarrage du GIEE Humus et Vie du Sol, j'ai notamment pu participer avec un autre membre du groupe à une très bonne formation sur la microbiologie des sols à Brest. Je pense qu'il est important de continuer à apprendre et échanger. Je m'intéresse à la fertilité des sols depuis longtemps, le GIEE me permet donc de partager

« La matière organique est un pilier de l'agronomie »

avec d'autres ce que j'ai déjà pu tester. L'année dernière, j'ai mis en place un essai de couvert végétal testant plusieurs variétés de sorgho avec pour objectif de produire de la matière organique. Les pesées de biomasses sont longues à réaliser mais ces actions peuvent être effectuées par l'animatrice du groupe grâce au temps financé par le projet. Cette année, je prévois un nouvel essai de couvert : un mélange

d'espèces à base de sorgho et de légumineuses pour apporter à la fois de l'azote et de la matière organique au sol. Le GIEE nous permettra aussi de créer des références propres aux systèmes légumiers comme quantifier l'humus restitué au sol par les déchets de culture. »

**Propos recueillis
par Morgane Adamolle**



Parole d'experte

MORGANE ADAMOLLE
Conseillère Agronomie Légumes

« J'anime le GIEE Humus et Vie du Sol depuis janvier 2026. Ce groupe de producteurs légumiers est mobilisé autour d'un enjeu central : maintenir ou augmenter les taux de matière organique dans leurs sols, face à la raréfaction croissante des sources de matière organique disponibles.

Après des entretiens individuels permettant d'établir des bilans humiques et de collecter leurs pratiques de travail du sol, le groupe vise à construire des références sur les sources de matières organiques et le fonctionnement des sols en système légumier. Chaque producteur est libre de se positionner sur une ou plusieurs actions du projet.

Parmi les actions en cours, j'accompagne donc Pierre dans ces essais de couverts végétaux, un levier prometteur pour enrichir les sols en humus. Le projet ambitionne aussi de nouer des partenariats avec des étudiants de BTS, pour réaliser des tests sur la structure et la vie du sol (test d'infiltration, test bêche, comptage de vers de terre...), et valoriser les avancées du groupe. »



VOS FORMATIONS La sélection du mois

22 – Initiation à la médiation par l'animal

Répondez à la demande des secteurs sociaux, handicap et gérontologie en accueillant des publics fragilisés.

Plérin, le 17 septembre 2026

Marie-Paule Fouquin,

02 96 79 22 25

nathalie.beuve@bretagne.chambagri.fr

29 – Outils de communication sur Internet

Élaborez votre stratégie digitale pour développer vos ventes en circuits courts.

Carhaix, le 5 octobre 2026

Matthieu Maillard, 02 98 73 44 35

emmanuelle.bogard@bretagne.chambagri.fr

35 – Enregistrer ses interventions culturelles avec MesParcelles

Assurez-vous de la conformité réglementaire de vos saisies tout en gagnant en efficacité et en simplicité lors de vos enregistrements.

Rennes, le 1^{er} septembre 2026

Anaïs Charneau, 02 96 28 99 40

estelle.jouanny@bretagne.chambagri.fr

56 – Créer ou rénover mon labo- ratoire en produits carnés

Maîtrisez la réglementation, l'organisation, le choix des matériaux, les coûts et les bonnes pratiques.

Hennebont, le 20 octobre 2026

Morgane Talidec, 02 97 46 22 10

isabelle.michel@bretagne.chambagri.fr

Retrouvez en quelques clics
TOUTES LES FORMATIONS
pour vous et vos salariés
sur notre site web :

www.formation-agriculteurs.com



POUR ALLER PLUS LOIN

• Pour toute question sur la thématique ou pour participer à certaines actions du GIEE Humus et Vie du Sol, contactez Morgane Adamolle
morgane.adamolle@bretagne.chambagri.fr - 06 77 04 65 90

• Retrouvez tous nos groupes :

<https://tinyurl.com/groupechange>

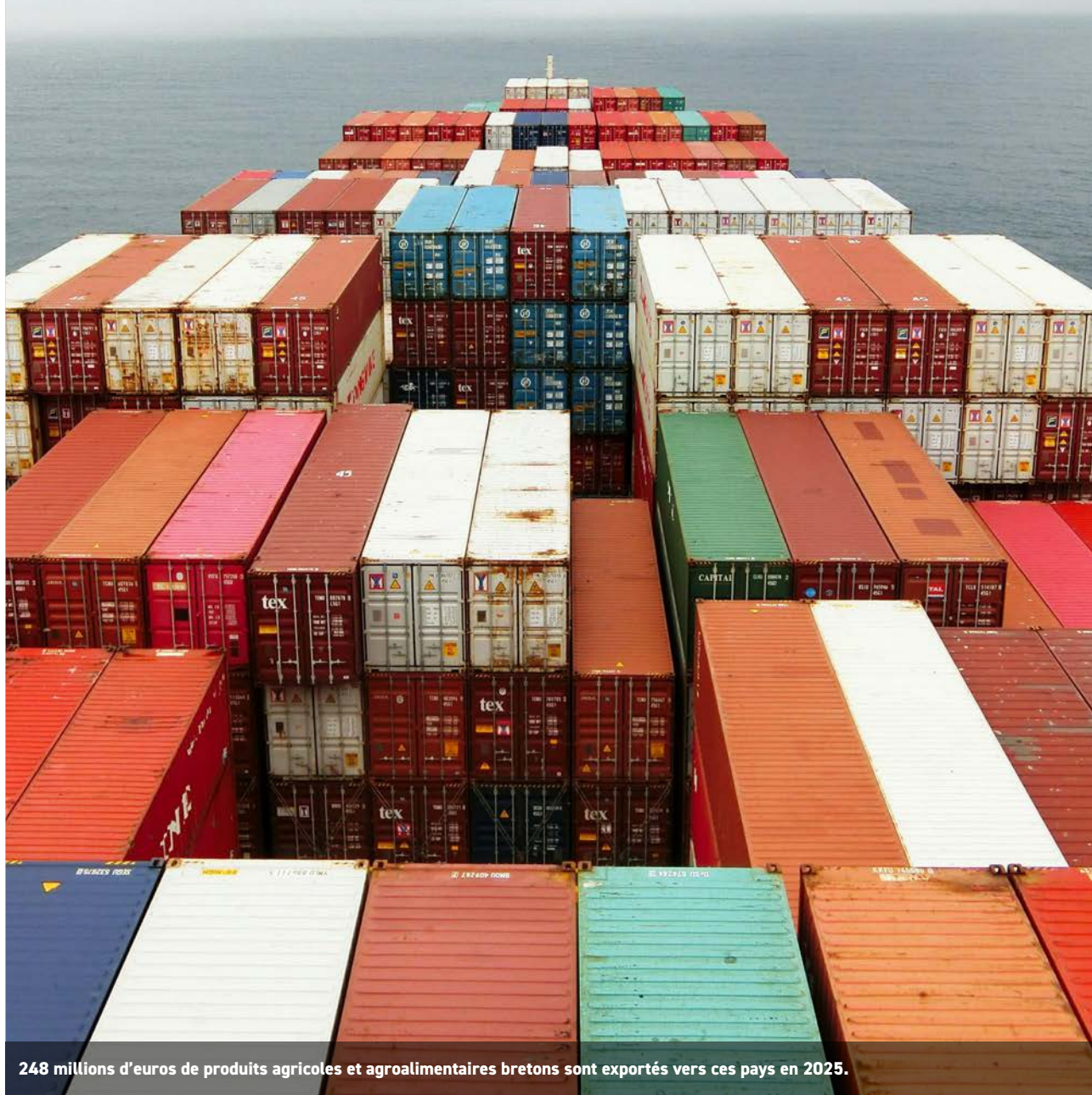
• Découvrez nos accompagnements en cultures, maraîchage et arboriculture :

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/accompagnements/cultures-maraichage-et-arboriculture>

Conflit au Moyen-Orient

LES ENJEUX POUR L'AGRICULTURE BRETONNE

La guerre israélo-américaine contre l'Iran bouscule l'agriculture bretonne en accroissant ses coûts de production. Elle risque aussi de peser sur la consommation de certains produits. Ses effets sur les débouchés régionaux devraient cependant demeurer limités.



248 millions d'euros de produits agricoles et agroalimentaires bretons sont exportés vers ces pays en 2025.

rinson-chorry-2vPGGOU-wLA-unsplash

Trois mois après le début de la guerre déclenchée par Israël et les États-Unis contre l'Iran*, les conséquences économiques pour l'agriculture bretonne sont déjà significatives. Le prix du Gazole Non Routier (GNR) s'est envolé d'environ 50 %. Les engrais connaissent une inflation du même ordre de grandeur. Les effets de la fermeture du détroit d'Ormuz seront durables et la crise s'amplifiera si la situation ne se débloque pas rapidement.

UNE BOMBE À RETARDEMENT

Bien que déjà significative, la hausse des prix de l'énergie demeure relativement contenue grâce aux stocks réalisés avant le déclenchement de la guerre et la libération de pétrole des réserves stratégiques nationales. Ce matelas de sécurité se dégonfle cependant rapidement. Dès le début de l'été, ces stocks pourraient être quasiment épuisés, ce qui déclencherait une secousse majeure sur le marché du pétrole.

Le même principe est à l'œuvre pour les engrais. Les agriculteurs européens avaient réalisé des stocks qui devraient leur permettre d'assurer une récolte 2026 normale. La rareté et des prix élevés n'auraient donc des conséquences sur les rendements des cultures que pour les récoltes 2027, ou dès cet hiver pour l'hémisphère sud. Dans l'hypothèse d'un enlèvement du conflit, on pourrait donc s'attendre à ce que le prix des céréales n'augmente qu'à partir de l'automne.

Selon ce raisonnement, les éleveurs bretons – exposés principalement au coût de l'aliment et de l'électricité et du gaz – risquent de ressentir pleinement le choc de cette crise sur leurs coûts de production dans plusieurs mois, longtemps après le début du conflit.

DES CONSOMMATEURS SOUS PRESSION

Si les agriculteurs voient leurs charges augmenter, c'est aussi le cas des consommateurs. Il faudra donc surveiller si cela affecte leur comportement d'achat.

Le précédent de la guerre entre la Russie et l'Ukraine montre que les produits bio et sous signes de qualité avaient particulièrement souffert.

Alors que le marché du bio reprenait des couleurs en 2025, ce conflit fait peser une menace sur cette embellie. Les achats de viande vont-ils bien résister

cette fois-ci, comme après 2022 ? Des premiers signes de décrochage se font ressentir en viande bovine qui pourrait pâtir de la concurrence des autres viandes.

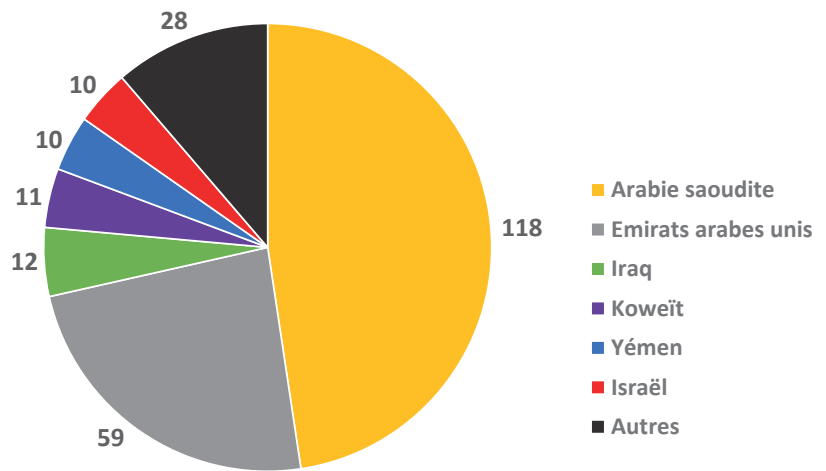
Cette guerre larvée au Moyen-Orient présente encore beaucoup d'incertitudes, notamment en rapport à sa durée. Elle a cependant le potentiel d'avoir des conséquences économiques encore plus importantes que la guerre déclenchée par la Russie contre l'Ukraine.

Arnaud Haye

arnaud.haye@bretagne.chambagri.fr

(*) Article rédigé le 27 mai 2026

Un impact en 2027 en Bretagne



Source : Douanes

L'Arabie saoudite représente près de la moitié des débouchés au Moyen-Orient.



Des exportations bretonnes limitées vers le Moyen-Orient

Les chiffres des douanes pour 2025 montrent que la Bretagne est très excédentaire vis-à-vis des pays touchés directement ou indirectement par la guerre au Moyen-Orient. Elle a exporté vers cette région l'équivalent de 248 millions d'euros de produits agricoles et agroalimentaires soit 4,6 % du total de nos exportations annuelles. Les viandes de volailles et les produits

laitiers représentent en valeur près des deux tiers des exportations bretonnes vers ces pays. En 2025, notre région a expédié 57 000 t de volailles de chair, essentiellement vers l'Arabie saoudite. 22 700 t de produits laitiers bretons ont aussi pris le chemin de ces pays du Proche et Moyen-Orient en 2025 soit environ 6 % des exportations régionales totales.

Pour mieux vivre son métier

Beaucoup d'agriculteurs et d'agricultrices traversent des périodes de doute. Mais prendre soin de soi et de ses relations professionnelles, c'est aussi prévenir les difficultés. Dans ce dossier, ils témoignent de moments de questionnement et de l'accompagnement reçu, pour montrer qu'on peut agir avant... et ne pas rester seul.



Pilote du dossier : Véronique Vannier, conseillère en accompagnement humain et travail



Les idées reçues freinent le recours à l'accompagnement humain : peur du regard des autres, sentiment que "ça passera". Pourtant, un cadre confidentiel et adapté permet d'y voir plus clair et d'avancer sereinement.

Changer de regard pour avancer

Les idées reçues sur l'accompagnement humain

La Chambre d'agriculture propose de vous accompagner dans les périodes les plus difficiles, dans le cadre d'une démarche volontaire. Voici des idées reçues qui peuvent retarder la prise de contact avec l'un de nos conseillers en accompagnement humain.

- « **L'accompagnement humain, c'est comme aller chez le psy...** » Non, ce n'est pas une thérapie, mais un accompagnement qui apporte des éclairages à des moments clés de votre activité.
- « **Je ne veux pas parler de moi, c'est trop personnel...** » Pas d'inquiétude : comme dans toute démarche d'accompagnement, vous restez maître du contenu. Nous nous arrêterons là où vous déciderez de le faire.
- « **J'ai peur que le voisin soit au courant...** » La confidentialité est une composante fondamentale de l'accompagnement humain.
- « **Ce n'est pas tous les jours facile, c'est comme ça, on n'y peut rien...** » Il faut faire la distinction entre une difficulté que vous pouvez résoudre avec du bon sens et un problème qui s'aggrave malgré vos efforts.
- « **Ce n'est pas ça qui va me faire vivre...** » Mais lorsque vous êtes pris

dans des problèmes récurrents, vous n'arrivez plus à prendre de bonnes décisions et ne voyez plus que les aspects négatifs.

- « **Entre associés, on sait ce qu'on a à faire et on se voit tous les jours...** » Oui, mais abordez-vous les questions liées au bien-être de chaque associé ?
- « **Payer pour se parler, c'est jeter l'argent par les fenêtres...** » Mais ne rien changer peut coûter cher à long terme.
- « **Vous croyez que j'ai le temps d'y penser...** » Lorsque vous êtes débordé, il est urgent de s'arrêter pour se poser les bonnes questions et (re)définir ses priorités. C'est prendre du temps pour en gagner.
- « **J'en ai déjà parlé avec mon conseiller...** » Les approches de votre conseiller et de l'accompagnateur « humain » sont complémentaires. Même si votre conseiller est à votre écoute, il n'est pas spécialiste de l'accompagne-

ment humain, qui est un métier à part entière, avec une méthode d'intervention et des outils adaptés.

- « **Je travaille en famille, on se connaît, on se débrouille...** » Oui, mais avec le temps, des automatismes se sont installés sans toujours vérifier que ce fonctionnement implicite convenait à tous. Comment remettre en question ce qui est en place depuis si longtemps ?

Véronique Vannier

veronique.vannier@bretagne.chambagri.fr



ALLER PLUS LOIN

Notre accompagnement humain

<https://tinyurl.com/accompagnement-humain>



« Mon entreprise doit me permettre d'avancer de manière épanouissante. »

Jacques Rodier

Juliette Moussault, maraîchère à Clohars-Carnoët (Finistère)

Nous nous sommes autorisés le temps de la réflexion

Très investie dans son exploitation, Juliette est confrontée en 2024 à des problèmes de santé qui l'obligent à ralentir son activité et à prendre du recul.

Juliette s'est installée en maraîchage en 2020. En quelques années, elle a développé une clientèle fidèle, lui permettant de valoriser ses légumes dans des conditions économiques satisfaisantes. Malgré ses soucis de santé et grâce au soutien de son conjoint et à la présence de woofers sur la ferme, la dernière saison a pu être menée à son terme de manière satisfaisante.

LA REMISE EN QUESTION

« Je ne peux pas redémarrer une nouvelle saison dans ces conditions. J'ai choisi de prendre du temps pour réfléchir avant de relancer une campagne et participer à la formation

Continuer ou se reconvertir, proposée par la Chambre d'agriculture et la MSA, afin de faire le point sur mon avenir professionnel.

Cette démarche m'a permis d'identifier plusieurs conditions nécessaires à la poursuite de mon activité : avoir du temps pour moi, déléguer une partie des travaux de production et assurer une rentabilité minimale. J'ai engagé également un audit Area pour étudier différents scénarios de poursuite, d'évolution ou d'arrêt de l'exploitation.

Parallèlement, Nicolas et moi souhaitons repenser l'organisation du travail et nous assurer de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi nous nous sommes inscrits à la formation Travailler en couple.

UN NOUVEAU PROJET

Tout cela m'a conduit à redimensionner la ferme et à faire évoluer les productions afin de reprendre la

main, pour mieux concilier les aspects économiques, l'équilibre personnel et notre vie familiale.

Mon regard a changé. Aujourd'hui, quoi qu'il arrive, je ne le verrai pas comme un échec. Mon entreprise doit me permettre d'avancer de manière épanouissante ; sinon, elle n'a pas de raison d'être. »

**Laurence Le Guen
et Myriam Gonidec**

Laurence.leguen@bretagne.chambagri.fr

SE FORMER

Continuer son métier
ou se reconvertir

<https://tinyurl.com/se6677>

Des difficultés relationnelles existaient entre Pierre et Franck*

La médiation pour renouer le dialogue entre associés

Quelques années après leur installation, Pierre et Franck rencontrent des difficultés relationnelles. Fin 2023, ils décident de recourir à la médiation pour remettre leur association sur les rails.

Pierre et Franck, associés dans une ferme bio en Ille-et-Vilaine, produisent du lait avec deux robots de traite. Leur histoire commence il y a dix ans, lorsque Franck s'installe sur la ferme familiale de Pierre.

UNE EXPLOITATION SOUS TENSION

Rapidement, les tensions s'accumulent : départs de salariés, charge de travail écrasante, investissements lourds (bâtiments, robotisation) et, surtout, une communication qui se dégrade. « On était dans le reproche permanent, raconte Pierre. Je portais tous les projets seul, et Franck ne suivait plus. »

La situation devient critique en 2023, lorsque le départ d'un salarié menace de les laisser seuls pour gérer l'exploitation. « J'étais convaincu que si on continuait comme ça, on allait tout faire couler. »

Un matin, autour d'un café, Pierre lance : « Il faut faire quelque chose, sinon ce sont nos familles qui vont trinquer. » Le déclic est là : « On s'était toujours promis, avec mon associé, de préserver l'équilibre entre l'exploitation et notre vie à l'extérieur. »

LA MÉDIATION LIBÈRE LA PAROLE

Après un premier appel à Agrimédiation, deux médiateurs se sont déplacés pour les rencontrer individuellement, puis ensemble. « Ça permet de prendre de la hauteur. On a réalisé que nos conflits venaient de deux ou trois points seulement, pas de cent. »

Pas de miracle, mais un cadre pour dialoguer : « Le médiateur ne juge



Maintenant, l'ambiance est apaisée, les décisions se prennent à deux.

pas, il nous aide à trouver nos propres solutions. » La médiation permet aussi d'exprimer ce que l'on apprécie chez l'autre. « On a redécouvert qu'on était complémentaires : moi, j'étais plus à l'aise sur les projets, lui sur le terrain. » Résultat ? Maintenant, l'ambiance est apaisée, les décisions se prennent à deux et l'exploitation fonctionne mieux. « On a même acheté du matériel ensemble récemment, sans tension. » La médiation, c'est simple, confidentiel

et rapide. « On n'est pas marqués au fer rouge parce qu'on a fait une médiation, insiste Pierre. C'est juste un outil pour avancer. » Alors, pourquoi attendre ?

Propos recueillis par Hugo Papaïconomou

Hugo.papaïconomou@bretagne.chambagri.fr

**Les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des agriculteurs.*

AGRIMÉDIATION

S'informer au 02 23 48 27 11

agrimediation@bretagne.chambagri.fr

<https://tinyurl.com/agrimediation-bzh>

■ Dossier : Accompagnement humain



« Aujourd'hui, en CDI dans une autre exploitation, je me sens libéré et apaisé. »

Les bénéfices d'un accompagnement « pour avancer ensemble »

Bernard Le Cam a rebondi comme salarié

Après une liquidation judiciaire, Bernard a rebondi comme salarié. Il témoigne : demander de l'aide n'est pas un échec, mais une étape dans le parcours agricole.

« Je me suis demandé à quoi j'étais bon ? Après 35 ans comme salarié, je m'étais lancé dans l'élevage de poulets. Seul sur mon exploitation, j'ai fait face à des difficultés financières. Je n'avais plus rien, le groupement m'avait lâché. J'ai longtemps cru qu'un bon agriculteur devait tout encaisser seul. Quand les dettes se sont accumulées et que la fatigue a pris le dessus, j'ai tenu... jusqu'au jour où je n'ai plus pu. Au départ, j'étais réticent à rencontrer un conseiller d'entreprise. J'ai finalement accepté d'être contacté. Il m'a tendu la perche. Je n'aurais jamais osé appeler. »

ACCEPTER D'ÊTRE AIDÉ

L'accompagnement a d'abord consisté à instaurer une relation de confiance, respectueuse de son parcours, de son attachement à son métier et de sa volonté de préserver son activité. Une fois ce premier cap franchi, un diagnostic d'exploitation a été réalisé parallèlement

à l'organisation de négociations avec les partenaires de l'entreprise.

« Je tenais particulièrement à honorer mes engagements et à poursuivre mon activité conformément à mes valeurs. On m'a proposé une formation. On se rend compte qu'on n'est pas seul, que les difficultés font partie du métier. Malgré la peur du regard des autres, j'ai décidé d'arrêter. On m'a appris à regarder devant moi. Et après la liquidation judiciaire de mon exploitation avicole — soutenu par ma famille, accompagné humainement par les conseillers — j'ai mûri ma décision d'arrêter puis de rebondir rapidement vers un emploi salarié. Aujourd'hui, en CDI dans une autre exploitation, je me sens libéré et apaisé. Tous les jours, je viens travailler heureux. Ce n'est plus le même bonhomme. Demander de l'aide a été décisif. Ce n'est pas un échec, c'est une façon d'avancer. Les agriculteurs n'osent pas toujours parler. Pourtant,

être entouré évite de se renfermer et aide à avancer. »

**Propos recueillis
par Maryvonne Massé**

maryvonne.masse@bretagne.chambagri.fr



ÊTRE ACCOMPAGNÉ

Des dispositifs pour vous aider : Réagir, Agir, accompagnement social, formations. Les solliciter tôt permet de rompre l'isolement, sans se sentir jugé, et de sécuriser les transitions professionnelles.

Contact : 02 22 93 63 30
camille.duchesne@
bretagne.chambagri.fr

Réaliser un audit global :

<https://tinyurl.com/entreprises-fragilisees>

Avant qu'il ne soit trop tard !

Maxime et Emma* ont été aidés par le dispositif Réagir

Grâce à un signalement amical fait par son frère auprès du dispositif Réagir, Maxime a pu accepter d'être accompagné avant que l'exploitation ne périclite.

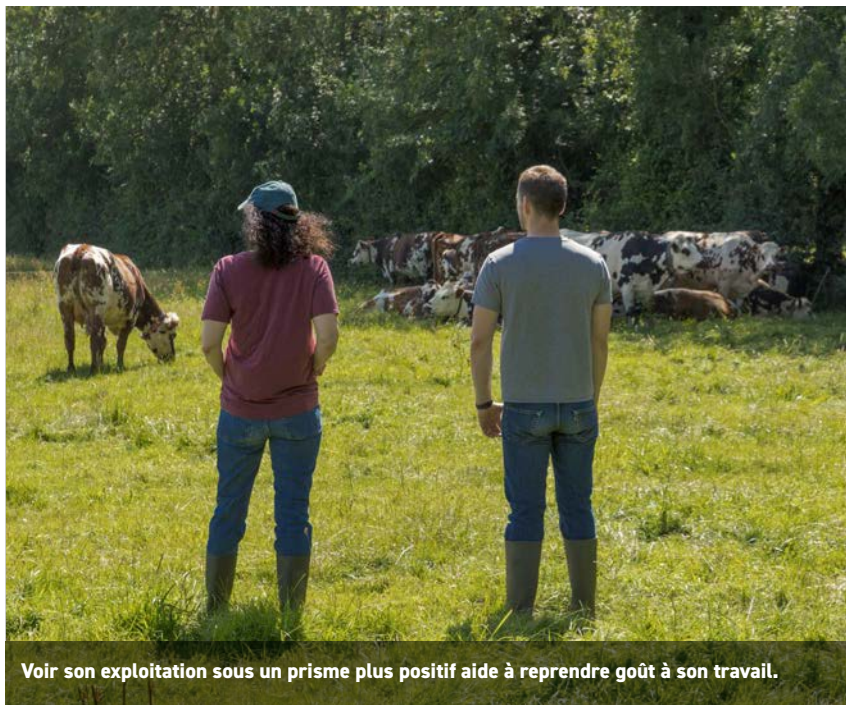
Il fait beau en cette mi-avril lorsque Maxime et Emma me reçoivent sur leur terrasse ensoleillée. Pourtant, six mois plus tôt, ni la météo ni leur moral n'étaient au beau fixe. Installé récemment en production laitière, le couple avait un projet clair : vivre correctement de son travail avec un équilibre entre vie privée et vie professionnelle satisfaisant. Si les résultats économiques correspondent au prévisionnel d'installation, la charge de travail et la pression liée à la gestion de l'exploitation ont fortement affecté la santé mentale de Maxime. Un accompagnement collectif se met alors en place : audit Area avec une conseillère de la Chambre d'agriculture, suivi par une travailleuse sociale de la MSA et soutien d'un psychologue du travail.

Au départ, Maxime souhaite surtout étudier les conditions d'un arrêt d'activité. Mais les échanges permettent d'explorer d'autres pistes. Une rencontre avec le cédant aide à apaiser certaines tensions. L'analyse comptable confirme par ailleurs que l'exploitation est viable. Arrêter rapidement entraînerait le remboursement de la DJA et d'autres pénalités financières.

Les discussions révèlent aussi une grande fatigue physique. Une visite avec un préventeur de la MSA met en évidence la pénibilité de la traite. Un projet d'amélioration du bloc traite est alors étudié et Maxime échange également avec un groupe d'agriculteurs à des solutions techniques. Une aide financière dans le cadre d'Agri'Invest pourrait couvrir une partie des travaux.

« BIEN S'ENTOURER AVANT, PENDANT ET APRÈS L'INSTALLATION »

Progressivement, le fait d'être entouré et soutenu permet à Maxime de retrouver confiance et de regarder



Voir son exploitation sous un prisme plus positif aide à reprendre goût à son travail.

Chambres de Normandie

l'avenir plus sereinement. Le couple poursuit aujourd'hui son activité tout en se formant, notamment sur le bien-être au travail.

Avec le recul, Maxime et Emma auraient pris davantage de temps avant l'installation : parrainage avec le cédant, accompagnement sur le plan d'entreprise, réflexion plus approfondie sur l'organisation du travail. Ils retiennent

surtout qu'il est essentiel de demander de l'aide dès les premières difficultés, afin de trouver du soutien et de faire des choix éclairés.

Stéphanie Fossadier

stephanie.fossadier@bretagne.chambagri.fr

**Les prénoms ont été modifiés pour préserver l'anonymat des agriculteurs.*



RÉAGIR

Nos référents sont à votre écoute :

- Côtes d'Armor : 07 60 42 23 69, reagir22@bretagne.chambagri.fr
- Finistère : 06 73 66 55 79, reagir29@bretagne.chambagri.fr
- Ille-et-Vilaine : 07 88 40 77 85, reagir35@bretagne.chambagri.fr
- Morbihan : 06 30 98 17 40, reagir56@bretagne.chambagri.fr



Acidifier le lisier ou le digestat à l'épandage

UNE FORTE DIMINUTION DES PERTES D'AZOTE AMMONIACAL

L'acidification du lisier ou du digestat à l'épandage permet de limiter fortement les pertes d'azote ammoniacal. Les essais récents de la Chambre d'agriculture — projet Elda, financé par la région Bretagne — en précisent les effets environnementaux, agronomiques et les contraintes de mise en œuvre.

Lors de l'épandage des effluents d'élevage et des engrais minéraux, une part importante de l'azote peut être perdue sous forme d'ammoniac (NH_3), notamment lorsque les conditions sont favorables à la volatilisation : température élevée, vent, sols secs. Ces émissions contribuent à la dégradation de la qualité de l'air, en participant à la formation de particules fines, tout en réduisant l'efficacité agronomique des apports.

L'acidification des effluents liquides à l'épandage, par ajout contrôlé d'acide sulfurique concentré à 96 %, consiste à abaisser le pH de l'effluent à 6,4, seuil en dessous duquel la volatilisation de l'ammoniac est fortement limitée par le déplacement de l'équilibre $\text{NH}_4^+/\text{NH}_3$. Au Danemark, plus de 120 systèmes d'acidification embarqués sur tracteur étaient opérationnels en 2019, permettant d'acidifier le lisier directe-

ment lors de l'épandage. En France, cette technique demeure très peu répandue.

RÉDUCTION VARIABLE DES PERTES AMMONIACALES

Les essais au champ montrent que l'acidification permet de réduire de manière significative les pertes d'azote par volatilisation ammoniacale. Selon les situations étudiées, la diminution observée varie de **23 % à 83 %** par rapport à un épandage au pendillard non acidifié. Cette forte variabilité s'explique en partie par les conditions météorologiques suivant

l'épandage, mais aussi par les caractéristiques propres aux effluents et le niveau de pH effectivement atteint au moment de l'application.

DES BESOINS CONTRASTÉS EN ACIDE

Les références acquises indiquent qu'il faut en moyenne **environ 5 l/m³ d'acide sulfurique** pour un lisier de porc et **8 à 10 l/m³** pour un digestat. Les digestats présentent un pouvoir tampon plus élevé, rendant l'estimation des doses d'acide plus délicate et soulignant l'intérêt d'une caractérisation préalable des effluents.

VALORISATION AZOTÉE AMÉLIORÉE SANS EFFET RENDEMENT

Sur les campagnes suivies, **aucun effet significatif sur les rendements** du maïs

Une rentabilité économique limitée

(2023) ni du blé (2024) n'a été observé. En revanche, un **gain de 10 à 12 % de l'équivalent engrais du digestat sur maïs** a été mesuré en 2023, traduisant une meilleure valorisation de l'azote lorsque la réduction de volatilisation est effective. Aucun effet significatif n'a été mis en évidence, à court terme et après un seul apport, sur le pH du sol ou la biomasse microbienne.

UN SURCÔÛ DOMINÉ PAR L'ACIDE

L'analyse économique met en évidence un **surcoût d'épandage compris entre 2,8 et 5 €/m²**, selon que l'usage est réalisé par une ETA, une unité de méthanisation ou un élevage porcin. Le coût de l'acide sulfurique constitue le poste dominant de ce surcoût. Les analyses en budgets partiels concluent à une **rentabilité économique limitée** de la technique dans les situations étudiées, même en intégrant les éventuels gains liés à la réduction des pertes d'azote.

Mariana Moreira

mariana.moreira@bretagne.chambagri.fr



Des capteurs passifs d'ammoniac (badges Alpha) sont utilisés pour mesurer les concentration d'ammoniac dans l'air lors des essais au champ (technique développée par l'Inrae).



EN SAVOIR PLUS

- Évaluation de la faisabilité économique du système Syren dans le contexte breton

<https://tinyurl.com/yc4h78wa>

- La synthèse du projet Ammonia Brittany Air Ambient – réduire les émissions d'ammoniac d'origine agricole et améliorer la qualité de l'air :

<https://tinyurl.com/mw7vad5c>

- Sources, émissions au bâtiment, au stockage et à l'épandage et techniques de réduction des émissions d'ammoniac des élevages porcins français :

<https://tinyurl.com/3rt5jy52>

- Formation « Réduire les émissions d'ammoniac et de gaz à effet de serre des élevages porcins » :

<https://tinyurl.com/sp4938>



Une technique efficace mais complexe

Une étude sociologique a été menée afin de mieux comprendre la manière dont l'acidification des effluents à l'épandage est perçue par différents acteurs du monde agricole (agriculteurs, conseillers, acteurs de la méthanisation), informés des enjeux techniques et environnementaux. L'objectif était d'identifier les freins, les leviers d'intérêt et les conditions d'acceptabilité de cette technique. L'étude montre que la capacité de l'acidification à réduire les pertes d'azote sous forme d'ammoniac est globalement reconnue et appréciée, notamment dans les situations à fort risque de volatilisation. En revanche, plusieurs freins importants sont régulièrement exprimés. Le principal

concerne la manipulation d'acide sulfurique, perçue comme risquée et difficile à intégrer dans les pratiques quotidiennes. La technique est également jugée contraignante sur le plan organisationnel, avec des chantiers plus complexes, un matériel spécifique et des coûts souvent considérés comme élevés. Des interrogations persistent aussi sur les effets à moyen/long terme sur les sols et sur l'acceptation de cette pratique par le voisinage. L'acidification est ainsi majoritairement perçue comme une technique efficace mais exigeante, dont l'acceptabilité repose sur un cadre sécurisé, une meilleure information sur ses bénéfices réels et une mise en œuvre collective.



La réussite d'un colza se joue dès les premières semaines. Entre pression ravageurs, coût des intrants et aléas climatiques, chaque décision technique compte.

La réussite du colza se joue dès l'implantation. Avant le semis, la priorité est d'obtenir une structure de sol aérée et sans tassement sur les 15 premiers centimètres. Charrue ou canadien permettent d'y parvenir tout en offrant des bénéfices complémentaires : le faux semis réduit le stock semencier d'adventices, tandis que le travail mécanique perturbe les limaces et expose leurs œufs au dessèchement. Le choix variétal mérite une attention

particulière. Sur les parcelles à risque hernie des crucifères, une variété résistante s'impose pour éviter les pertes de pieds, voire la destruction totale de la culture. Au-delà de ce critère sanitaire, privilégiez un profil équilibré associant potentiel de rendement, tolérance au phoma et à la cylindrosporiose, faible sensibilité à l'élongation et à la verse, ainsi qu'une bonne vigueur de départ.

Pour limiter le recours aux insecticides à floraison, l'ajout de 5 à 10 % d'une variété précoce dans le mélange constitue un levier simple et efficace.

UNE DATE DE SEMIS STRATÉGIQUE

La date de semis influence directement la gestion des ravageurs et la fertilisation azotée de printemps. Le pic d'activité des altises adultes se situe généralement autour du 20 septembre. Atteindre le stade 4 feuilles avant cette date permet au colza de contourner ce ravageur. Les semis réalisés en août produisent également une biomasse plus importante à l'entrée de l'hiver. Les besoins en azote au printemps sont donc réduits **[graph.]**, un atout économique non négligeable dans le contexte actuel du marché des engrais.

Préparer un sol
favorable
à la levée

La fenêtre idéale se situe donc entre le 20 et le 27 août. En cas de conditions sèches, mieux vaut semer dans le sec plutôt que reporter l'intervention : le retard expose la culture à une pression ravageurs accrue et compromet l'acquisition de biomasse automnale.

SURVEILLER LES RAVAGEURS JUSQU'AU STADE 4 FEUILLES

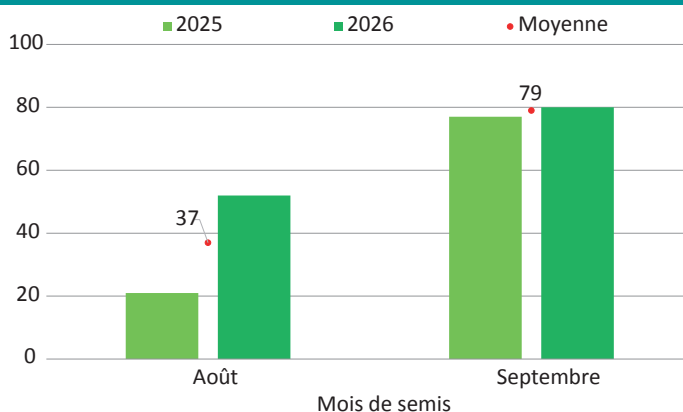
Avant d'atteindre 4 feuilles, le colza reste vulnérable. Altises et limaces peuvent rapidement compromettre la densité de peuplement. Une surveillance régulière et le respect des seuils d'intervention sont indispensables. L'automne 2025 a rappelé les limites des solutions chimiques : sur les semis tardifs de septembre, la pression altises était difficilement maîtrisable en raison des phénomènes de résistance aux insecticides.

Dans ce contexte, les leviers agronomiques prennent une place centrale dans la stratégie de protection intégrée. Date de semis adaptée, qualité d'implantation et vigueur de départ constituent aujourd'hui les principaux facteurs pour sécuriser durablement l'installation du colza.

Aurélien Gouot

aurelien.gouot@bretagne.chambagri.fr

Impact de la date de semis sur la fertilisation au printemps



Résultats issus des synthèses de pesées de biomasse colza 2025 et 2026, Chambre d'agriculture Bretagne

Colza associé : réduction des charges

Le développement des cultures associées au colza se confirme dans les parcelles bretonnes. Les espèces les plus utilisées restent le trèfle d'Alexandrie, le sarrasin et le fenugrec. Implantées en même temps que le colza, elles participent à la régulation des adventices et contribuent à limiter la pression des ravageurs d'automne, notamment les altises. Leur effet est surtout visible durant les premières

phases de développement du colza avant leur destruction naturelle par le gel hivernal.

Lorsque l'implantation est bien maîtrisée, cette technique permet de réduire fortement le recours aux intrants phytosanitaires. Certains systèmes parviennent ainsi à conduire le colza sans herbicide ni insecticide, avec des bénéfices économiques et environnementaux à la clé.

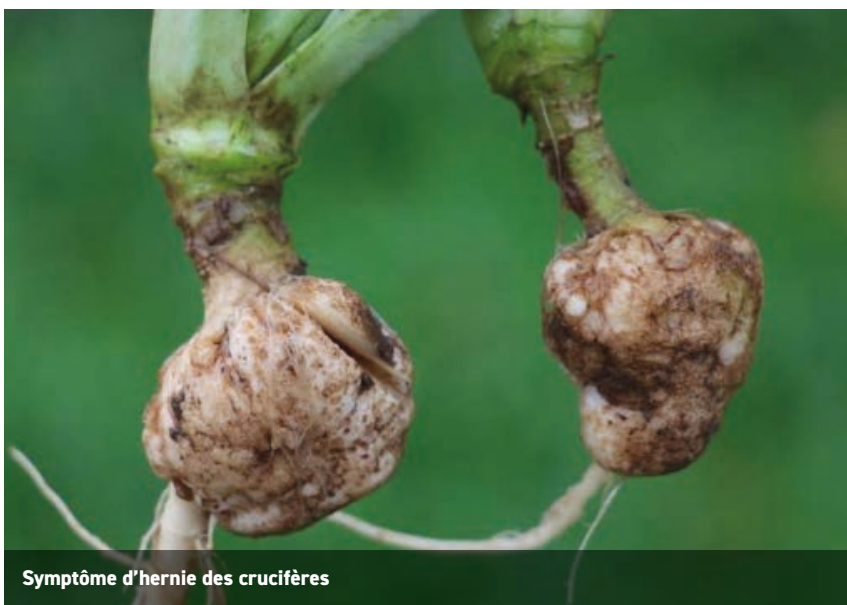
+ VOS FICHES TECHNIQUES

- Implantation du colza :

<https://tinyurl.com/bddd63j7>

- Colza associé :

<https://tinyurl.com/mr352sft>



Symptôme d'hernie des crucifères



Les éleveurs et les étudiants échangent en sous-groupes sur leurs attentes respectives sur le thème du salariat.

Formation en groupe lait

ATTIRER ET FIDÉLISER UN SALARIÉ

Dans le cadre d'une formation « attirer, fidéliser un salarié », un groupe d'éleveurs laitiers et une classe de BTS ont travaillé et échangé sur leurs attentes respectives d'un employeur et d'un salarié.

Le groupe composé d'une douzaine d'éleveurs laitiers du secteur de Montauban-de-Bretagne en Ille-et-Vilaine a réalisé cet hiver une formation sur comment attirer et fidéliser un salarié. Après une matinée théorique animée par Nabila Gain-Nachi de la Chambre d'agriculture, les éleveurs ont échangé avec une quinzaine d'étudiants — en seconde année BTS Acse au CFTA de Montfort-sur-Meu — sur leurs attentes respectives d'un employeur et salarié.

Dans un premier temps, chacun a identifié ses attentes puis les ont exposés dans un sous-groupe mixte, éleveurs et étudiants.

L'ATTRACTIVITÉ D'UNE OFFRE D'EMPLOI

À la question « qu'est-ce qui vous attire dans une offre d'emploi ? », les étudiants ont exprimé regarder principalement la diversité des missions proposées, le salaire, les horaires

et l'autonomie ou les responsabilités qu'ils pourront avoir. Sur le salaire, cinq ont précisé chercher à toucher entre 1 800 et 2 200 € net/mois. Trois étudiants disent ne pas vouloir faire plus d'un week-end par mois et trois autres souhaitent ne pas en faire plus de deux. La première rencontre avec l'employeur est ressortie comme primordiale pour les étudiants, qui portent une attention particulière à l'entente au sein de l'exploitation et à la propreté de la ferme.

Des capacités
à transmettre
son savoir

L'EMPLOYEUR IDÉAL SELON LES ÉTUDIANTS

Les futurs salariés ont établi le portrait

Si l'attractivité d'une offre semble

23

Fermadapt

LES ÉLEVEURS LAITIERS DE BREST (29) ET DU FAOUËT (56) PRÉPARENT L'AVENIR

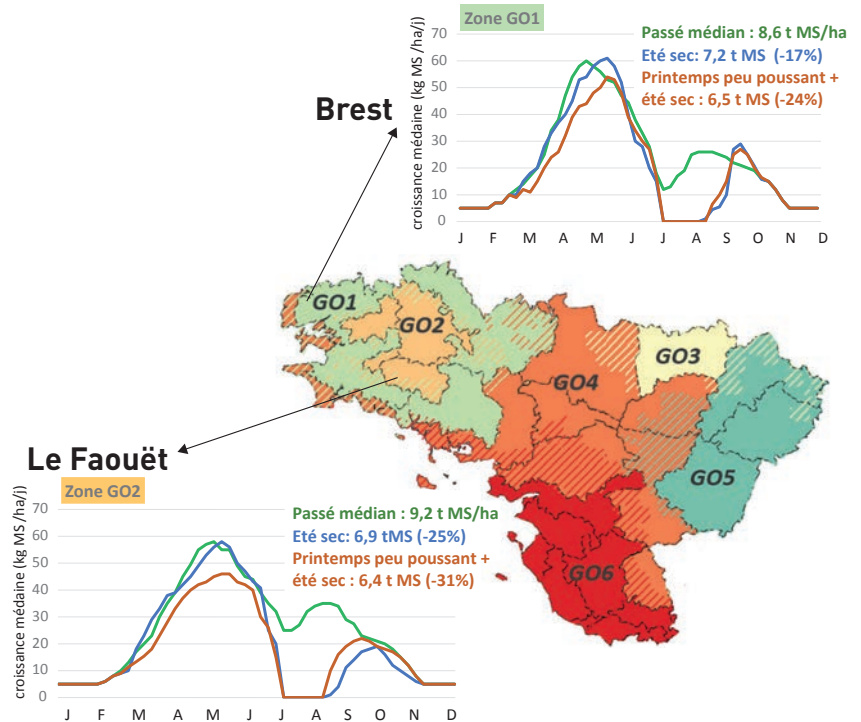
Les groupes lait du Faouët et de Brest, animés par la Chambre d'agriculture de Bretagne, se sont engagés dans le programme Fermadapt.

Pendant deux ans, les éleveurs ont combiné réunions collectives et diagnostics afin de mieux appréhender l'évolution du climat, les impacts sur leurs exploitations et de s'y préparer. Le changement climatique est de plus en plus présent : longs mois d'hiver pluvieux, suivis de périodes sans pluies... Anticiper cette évolution sur son exploitation pour moins subir est devenu plus que nécessaire. Mais comment quantifier la vulnérabilité de son exploitation ? Que mettre en place pour diminuer sa sensibilité vis-à-vis des aléas ? Tels ont été les axes de travail de ces deux groupes.

ILS ONT TESTÉ L'OUTIL CLIMALEADIAG

Dans le cadre de ce projet, l'outil « Climaléas-diag » a été créé pour simuler l'impact d'un aléa climatique fort sur le système fourrager des exploitations. Accompagnés de leur conseiller, les éleveurs ont testé l'outil, avec le scénario « printemps peu poussant, été sec ». Ce scénario est pessimiste sur la pousse de l'herbe au printemps et en été (-24 à -31 % de rendement), de même que sur les rendements en maïs (-20 %). La mise en commun des diagnostics a permis, selon son système fourrager, de chiffrer le déficit de fourrages pâturés et récoltés, mais aussi de trouver des solutions pour passer un tel aléa sans pénaliser la production laitière sur leur exploitation. Ainsi, en fonction de la situation de chacun, plusieurs pistes ont été évoquées.

Caractérisation des zones pédoclimatiques réalisées dans le cadre du projet Fermadapt : pour chaque zone, rendements d'herbe du passé, et retenus dans les scénarios « Été sec » et « Printemps peu poussant + été sec »



Données issues de l'outil Climaléas diag bovin-fourrage coordonné par Idele dans le cadre des projets Fermadapt et Climatveg. (Traitement Idele)

- ① **Augmenter la SFP** : semer plus de maïs fourrage que la surface nécessaire, qui pourra être vendu en grain suivant l'année climatique, réduire la surface de céréales, valoriser plus de surfaces de dérobées (pâturées ou récoltées).
- ② **Optimiser la SFP** : implanter des prairies multi-espèces à base de fétuque élevée, moins sensible au sec que le classique RGA/TB, mieux valoriser l'herbe pâturée, réaliser des chemins pour pouvoir plus pâturer en hiver.
- ③ **Optimiser le troupeau et son alimentation** : garder moins de génisses de renouvellement, réduire l'âge au vêlage des génisses, privilégier les fourrages de qualité pour la ration des vaches laitières.
- ④ **Augmenter ses stocks de sécurité.**
- ⑤ **La baisse de l'effectif de vaches laitières** n'est intervenue qu'en dernière option, tous tenant à maintenir leur volume livré. Enfin, les remarques des éleveurs ont été prises en compte pour améliorer

L'outil peut être utilisé dans toutes les exploitations de bovins

l'outil qui peut être utilisé dès à présent dans les exploitations.

DES LEVIERS D'ADAPTATION EXPLORÉS

Chaque groupe a choisi de travailler sur un levier d'adaptation aux aléas climatiques : le groupe du Nord-Finistère a réalisé un suivi de prairies multi-espèces à base de fétuque élevée. Quant au groupe du Faouët, il a mesuré les effets de l'installation de ventilateurs dans les bâtiments de vaches laitières. Ces suivis ont été décrits dans des fiches disponibles sur le site du projet.

Ce programme a permis aux éleveurs des groupes lait du Faouët et de Brest d'être mieux informés vis-à-vis du changement climatique, de quantifier les vulnérabilités de leur exploitation, d'échanger en groupe sur les adaptations et des solutions concrètes à mettre en place dès à présent, ou à pouvoir déclencher en cas d'aléa. De quoi être plus serein à l'avenir !

Catherine Lucas

et Pascale Guillermic

catherine.lucas@bretagne.chambagri.fr



POUR ALLER PLUS LOIN

Votre documentation Fermadapt

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/fermadapt-projet>

L'outil de conseil ClimAléas-Diag Bovins

idele.fr/detail-article/climaleas-diag-bovins



Le groupe lait de Brest dans le Finistère.



Fermadapt

L'objectif de ce projet de recherche multi-filières, financé par les régions Bretagne et Pays de la Loire, l'Ademe et le PRDA, était d'anticiper les incidences du changement climatique sur les exploitations bretonnes : ruminants, monogastriques, cultures, maraîchage,

arboriculture, viticulture... Ce programme s'est appuyé sur des fermes expérimentales et des groupes d'agriculteurs pour recueillir leurs perceptions vis-à-vis du changement climatique, créer des références et tester de nouveaux outils pour s'adapter.



Le groupe lait du Faouët dans le Morbihan.

Production porcine



Les nids en maternité permettent de réaliser des économies d'énergie.

56 éleveurs du groupement Porélia enquêtés

DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE MAÎTRISÉES

Le prix de l'électricité a doublé en 3 ans. Porélia, avec l'appui de la Chambre d'agriculture, a analysé la consommation des élevages porcins : chauffage, ventilation, éclairage, alimentation.

En 2023, l'étude Cerfrance Bretagne sur les résultats économiques des éleveurs de porcs naisseurs-engraisseurs bretons indiquait un coût de revient du kilogramme de carcasse de 1,92 €/kg, dont 70 % liés à l'alimentation. La charge énergétique représentait environ 3 % de ce coût total. L'électricité, qui constitue 75 % de la consommation énergétique des élevages porcins, a vu son prix plus que doubler en 3 ans, passant de 0,11 €/kWh en 2020 à 0,25 €/kWh en 2023. Depuis, le prix du kWh a tendance à baisser sans retrouver toutefois son niveau de 2020. De ce fait, il est important d'agir sur les kWh que l'on consomme.

UNE RÉFÉRENCE POUR LE GROUPEMENT

Une étude réalisée, avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Bretagne, par le groupement Porélia auprès de ses adhérents (56 éleveurs enquêtés) a permis d'établir une référence des consommations énergétiques en élevage propre au groupement. Cette étude révèle que la

consommation d'énergie nécessaire au fonctionnement des bâtiments — chauffage, ventilation, éclairage, alimentation — est en moyenne est de 834 kWh par truie présente par an soit 15 % de moins que la référence Ademe 2006 : 983 kWh/truie présente/an. Une forte dispersion est observée au sein de l'échantillon, reflet de la diversité des bâtiments, de leur âge et des pratiques des éleveurs.

Les éleveurs du groupement ont investi dans le renforcement de l'isolation de leurs bâtiments et l'installation d'équipements économes en énergie — ventilation centralisée, ventilateurs économes, échangeur air-air, pompe à chaleur — grâce notamment au soutien à l'investissement dans le cadre de dispositifs d'aides. À noter que plusieurs élevages disposent d'une nurserie dans laquelle les dimensions, et notamment les volumes sont adaptés à l'âge et au poids des animaux, limitant ainsi la consommation de chauffage.

En résumé, cette étude indique une tendance baissière des consommations d'énergie mais révèle aussi de fortes disparités

entre les élevages mettant en évidence les marges de progrès possibles chez certains.

Frédéric Kergourlay

frederic.kergourlay@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

834 KWH

par truie et par an
(consommation moyenne)



LE GUIDE DU BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE

• Un ensemble de solutions pour réduire la facture énergétique :

<https://tinyurl.com/guide-ep-porc>

Le réseau avicole Inosys

ÉTABLIR DE NOUVELLES RÉFÉRENCES POUR LES AVICULTEURS

Dans un contexte d'évolution des filières avicoles, disposer de données fiables est une nécessité pour les éleveurs. C'est l'ambition du dispositif Inosys, dont les premiers résultats issus de 140 fermes sont dévoilés.

Ce réseau, piloté par l'Itavi et les Chambres d'agriculture, s'appuie sur le travail d'une trentaine de conseillers sur l'ensemble du territoire national et porte sur les données de l'année 2024.

UN RÉSEAU AU SERVICE DE LA PERFORMANCE DES ÉLEVEURS

La première phase du dispositif Inosys vient de s'achever, permettant de valider la méthode de recueil et d'analyse des données. Pour cette première campagne, seuls les résultats techniques et économiques jusqu'à la marge poussin-aliment seront publiés. L'objectif, dès la prochaine campagne, sera de proposer pour chaque production la

marge brute annuelle, mais surtout le coût de production, une nouveauté pour les aviculteurs.

ZOOM SUR LES PREMIERS RÉSULTATS

Les premiers résultats sont basés sur des échantillons encore modestes, qu'il convient d'interpréter avec prudence. Ils

Objectif :
200 fermes
suivies en 2026

marquent néanmoins le début d'un suivi national précieux pour la filière.

La première production présente dans notre région est le poulet lourd. Nous notons des différences entre les productions tout-venant et sexées. Notamment une rotation plus forte en tout-venant, en lien avec des vides sanitaires plus courts et un indice de consommation inférieur. La marge poussin-aliment au lot était respectivement de 15,01 et 13,10 €/m² ; il faut cependant de noter que les poulets lourds tout-venant proviennent également des Hauts-de-France, où les éleveurs ont un mode de contractualisation différent.

La marge poussin-aliment en production de dindes a bénéficié d'une belle revalorisation et atteint 28,94 €/m² par lot en 2024.

Le réseau Inosys inclut également les productions de poules pondeuses. L'échantillon était suffisant en production de poules brunes plein air et biologiques. Un écart important est observé au niveau de l'âge à la réforme, respectivement de 519 et 461 jours, ainsi que pour la marge poulette-aliment ramenée aux cent œufs, qui est supérieure dans les élevages plein air. Ce ne sont là que quelques données ; vous pouvez retrouver l'ensemble des chiffres et des productions sur notre page dédiée.

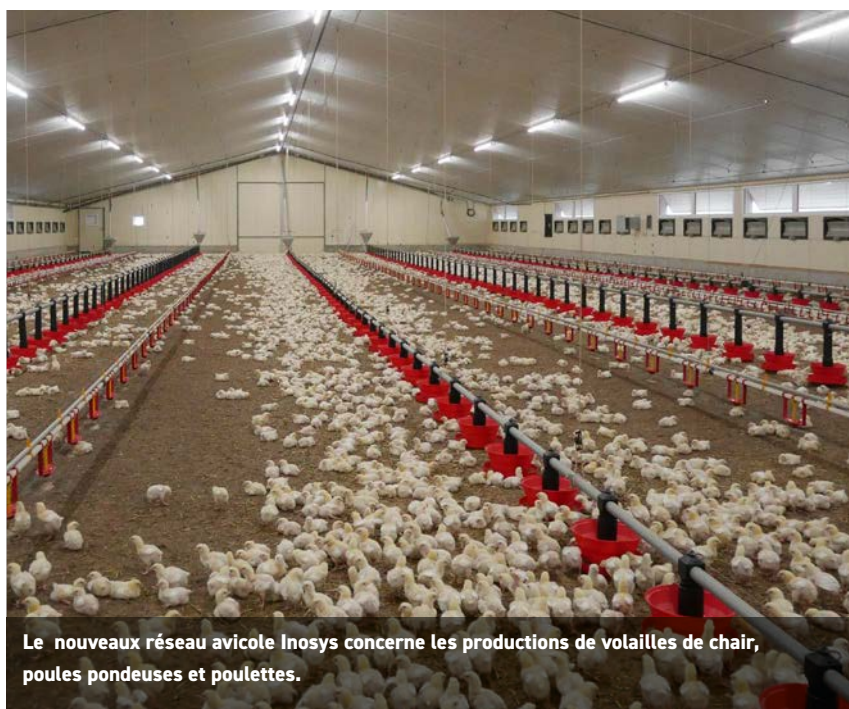
Élodie Dezat

elodie.dezat@bretagne.chambagri.fr



POUR EN SAVOIR PLUS

<https://bretagne.chambres-agriculture.fr/detail-projet-rd/inosys-bzh>



Le nouveau réseau avicole Inosys concerne les productions de volailles de chair, poules pondeuses et poulettes.

FLORIAN TILLY ET PIERRE-JEAN GOUGIS

Maraîchage sur sol vivant à Plouguiel (Côtes-d'Armor)

Florian et Pierre-Jean exploitent une microferme en maraîchage diversifié sur sol vivant. Ils se dégagent un salaire chacun sur 1,5 ha. Retour sur une expérience humaine et professionnelle réussie.

Florian : « J'étais en quête de sens au travail, et j'ai créé progressivement à partir de 2020 une microferme productive en maraîchage sur sol vivant, d'abord sur 3 000 m² puis 1,5 ha. Pierre-Jean m'a rejoint en 2022 et en 2024 nous nous sommes installés en Gaec. »

Pierre-Jean : « Nous avons en commun la passion du jardin, l'envie d'être nos propres patrons, de travailler en extérieur, d'avoir une activité qui préserve l'environnement et la santé des gens. »

DES OBJECTIFS CLAIRS ET PARTAGÉS

Florian : « Nous voulons pouvoir vivre sur une petite ferme, vendre en direct, avoir nos week-ends, des congés. Pour que

cela fonctionne et nous rémunère avec un chiffre d'affaires modeste — d'environ 70 000 € —, nous visons l'autonomie ; des charges faibles, telles que la location des terres ou peu d'investissements ; une valorisation maximale de nos produits et une organisation efficace pour produire beaucoup sur une petite surface et limiter le temps de travail. »

Viser l'efficacité et la qualité plutôt que les volumes

UNE ORGANISATION AU CORDEAU

Pierre-Jean : « Nous visons l'optimisation du travail pour un maximum de valeur ajoutée. Chaque vendredi après-midi est consacré à l'administratif et à l'organisation de la semaine à

venir, planche par planche, pour partir sereinement en week-end. En hiver, nous prenons le temps d'analyser nos chiffres et nos pratiques et de planifier l'année, pour gagner en confort de travail, en efficacité, en rentabilité. En parallèle, pour booster les ventes et gagner en visibilité, nous avons monté une SARL avec une guinguette, une microbrasserie et l'achat-revente de fruits et légumes. »

UN PARI RÉUSSI

« Notre modèle alternatif de maraîchage fonctionne. Il montre que l'on peut gagner sa vie sur une petite surface, sans se tuer à la tâche, en favorisant les équilibres naturels, la biodiversité. Le fait d'être deux allège la charge mentale, permet les vacances, le remplacement. Nous continuons à optimiser l'outil, pour nous simplifier la vie, gagner du temps, améliorer la qualité des produits, tester de nouveaux itinéraires techniques, de nouvelles variétés... »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr



Pierre-Jean et Florian sur leur parcelle dans le bourg de Plouguiel.



LES 3 CONSEILS DE PIERRE-JEAN ET FLORIAN

- Bien organiser et planifier le travail allège la charge mentale, permet de gagner en efficacité, de savoir où on va. Ce n'est jamais du temps perdu.
- Être clair sur les objectifs de chacun : c'est important de prendre le temps d'y revenir, pour prioriser les tâches et faire les bons choix.
- Remettre régulièrement ses pratiques en question permet de les améliorer, de gagner en confort de travail et en efficacité.

Vaches laitières



Charles Fossé, Gaec des Vallons
Langon (35)
En attendant l'été

« La fin mai a été soutenue à la ferme : semis de maïs, 2^e coupe d'herbe et récolte des foins réalisée avec 15 jours d'avance. Malgré des rendements en foin inférieurs, la qualité est au rendez-vous. Le maïs a également bien démarré, avec une levée en quatre jours et déjà quatre feuilles au 12 juin. Les pluies de début juin devraient permettre de maintenir le pâturage en juillet. Mi-juin, nous avons réalisé le dernier binage sur le maïs et récolté précocement les 25 ha de colza. »

Stéphane Boulent

stephane.boulent@bretagne.chambagri.fr

Moutons et houblonnière



Anaïs Langlais et Antoine Floury
Brélidy (22)
Bon départ pour le houblon

« Le printemps a été favorable à la pousse et la reprise des nouveaux plants de houblon. Le désherbage inter-rang a facilité le second buttage. Nous avons eu du mildiou. Au début, nous avons effeuillé à la main et brûlé les feuilles malades. Puis une fois les plants suffisamment grands, ce sont les moutons qui ont fait le boulot ! Un premier lot d'agneaux a été séparé des mères et nous surveillons le parasitisme par copro chaque mois. Les nouvelles prairies sont belles et les premiers foins sont rentrés. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Maraîchage et brassiculture



Pierre-Jean Gougis et Florian Tilly
Plouguil (22)
Réouverture sur les chapeaux de roues

« Nous avons gagné en diversité, en volume et la clientèle est au rendez-vous. Le printemps a été beau pour les fraises et les cultures de plein champ. La limace reste néanmoins notre ennemi numéro 1, avec jusqu'à 20 à 30 % de perte sur certaines planches. Le chantier courge est terminé. Cocos, haricots, poireaux, semis de carottes prennent le relais. Les légumes d'été arrivent et la guinguette a rouvert : bière brassée à la ferme, légumes et concerts... Elle dynamise notre marché et attire toujours plus. »

Sarah Bascou

sarah.bascou@bretagne.chambagri.fr

Légumes et grandes cultures



Nicolas Jourden
Taulé (29)
Surveillance des légumes

« Suite aux plantations d'échalotes en mai, il faut surveiller en juin le mildiou et la pression des adventices. Je les arrache fin juin-début juillet. J'ai semé les haricots début juin et les choux-fleurs d'été sont plantés fin juin-début juillet. Pour les 8 ha de choux-fleurs, 25 m³/ha de fumier bovin ont été épandus. Concernant le seigle d'hiver, il est récolté début juillet. Les épinards ont été semés à la mi-mai tandis que le maïs a déjà été désherbé. Les petits pois ont été récoltés fin juin. »

Colette Quatrevaux

colette.quatrevaux@bretagne.chambagri.fr

Lait et grandes cultures



Aurélien Le Cadre
La Vraie-Croix (56)
En dents de scie

« Le printemps a été compliqué pour mes maïs. La pousse n'a pas été assez rapide à cause des températures trop fraîches et cela rend plus compliquée la gestion du salissement. Et les ravageurs ont fait de gros dégâts. Le pâturage est en dents de scie mais les récoltes d'herbe sont de qualité avec sans doute un peu moins de volume que d'habitude. Je vais tester du sorgho multicoupe en interculture pour renouveler une prairie. »

Romain Rétif

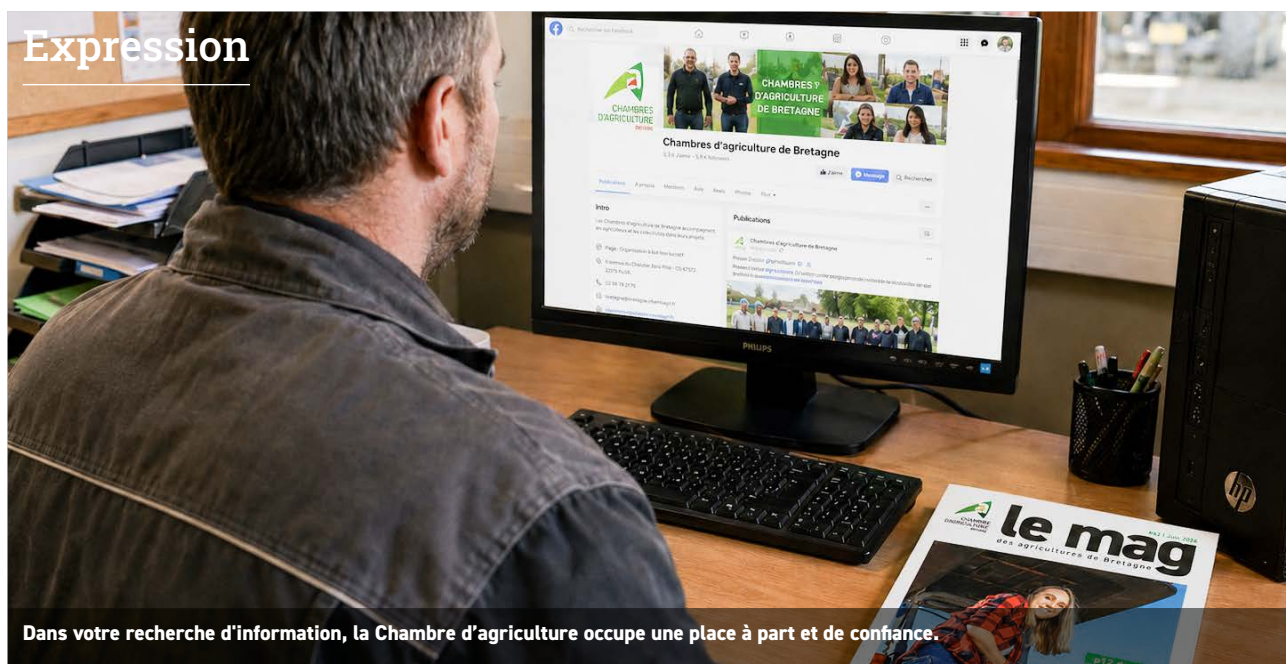
romain.retif@bretagne.chambagri.fr

SUR LE WEB

Publications, actualités, formations, accompagnement



bretagne.chambres-agriculture.fr/me-faire-accompagner/produire-en-bio-et-conventionnel/produire-en-bio/



Dans votre recherche d'information, la Chambre d'agriculture occupe une place à part et de confiance.

ChatGPT (IA)

Enquête auprès des agricultrices et des agriculteurs

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE BRETAGNE RECONNUE COMME UN TIERS DE CONFIANCE

La confiance accordée aux informations diffusées par la Chambre d'agriculture est l'un des principaux enseignements de l'enquête menée cet hiver auprès des agriculteurs bretons.

Dans un contexte marqué par la multiplication des sources d'information, la surinformation et parfois la désinformation, la Chambre d'agriculture demeure une référence pour de nombreux agriculteurs en quête d'informations fiables, objectives et prospectives. « L'une des missions des Chambres d'agriculture est d'informer, d'alerter et de rendre accessibles les nouvelles références réglementaires, techniques ou encore économiques au plus grand nombre d'agriculteurs », explique **Laurent Kerlir, président de la Chambre d'agriculture de Bretagne**. Les profils des actifs agricoles ont fortement évolué : plus diplômés, moins issus du milieu agricole, davantage connectés et plus féminins. « Nous voulions mesurer si nos canaux de communication et les informations que nous diffusons restent en adéquation avec les besoins et les attentes des actifs de l'agriculture de notre région ».

UNE INFORMATION FIABLE POUR DÉCIDER

L'étude confirme que les agriculteurs disposent aujourd'hui de nombreux outils de veille : presse agricole, sites internet, conseillers spécialisés, réseaux sociaux, groupes d'échanges ou encore messageries instantanées. L'enjeu consiste désormais à sélectionner les sources et à sécuriser les informations utilisées pour piloter l'exploitation au quotidien et préparer l'avenir. « Chacun fait ses choix de sources, de lecture et d'outils parmi tout ce qui nous est proposé », souligne Laurent Kerlir. Pour autant, l'enquête montre que la Chambre d'agriculture occupe une place particulière dans le paysage de l'information agricole bretonne. Les répondants considèrent en effet qu'elle est la mieux placée pour les accompagner sur les questions réglementaires, les aides et subventions, les alertes d'urgence, mais aussi lors des étapes clés de la vie de l'exploitation ou

pour décrypter la conjoncture et éclairer les choix stratégiques.

« Cela nous oblige non seulement au niveau des moyens d'information que nous mobilisons avec le Mag, nos sites web, nos rendez-vous terrain, nos newsletters ou encore nos réseaux sociaux, mais aussi à spécialiser encore plus nos outils d'information. Les agriculteurs comme le reste de la société prennent moins de temps pour s'informer. Nous allons donc renforcer la diffusion d'informations en temps réel, accessibles à tous, de contenus nouveaux et experts à travers des canaux variés et de plus en plus digitaux », conclut Laurent Kerlir.

Propos recueillis par Sophie Bégot

Chef du service communication diffusion transfert

Retrouvez nos infos, nos alertes, nos tutos et vidéos sur : Facebook et Youtube @chambagri et sur notre site bretagne.chambres-agriculture.fr/



En Bretagne, des éleveurs caprins et bovins laitiers, accompagnés par la Chambre d'agriculture de Bretagne, rejoindront des démarches multiacteurs pour expérimenter de nouvelles pratiques d'adaptation sur leurs exploitations.

Adaptation des élevages de ruminants en Europe

70 LEVIERS D'ADAPTATION TESTÉS PAR DES ÉLEVEURS, DES CONSEILLERS ET DES CHERCHEURS

Un nouveau projet européen accompagne l'adaptation de vos élevages de ruminants face au changement climatique, avec des essais en ferme, des outils concrets et des échanges entre pairs.

Lancé en 2026, le projet Life Efacc (European Farmers Adaptation to Climate Change) porté par l'Idéle vise à renforcer l'adaptation de nos systèmes d'élevage face au changement climatique. Pendant 7 ans, il mobilise des éleveurs, conseillers et chercheurs dans 6 pays européens. La Chambre d'agriculture de Bretagne y prend part activement.

DES GROUPES D'ÉLEVEURS ENGAGÉS

En Bretagne, un groupe d'éleveurs caprins et deux groupes d'éleveurs bovins lait animés par la Chambre d'agriculture de Bretagne vont rejoindre des groupes multiacteurs pour tester des pratiques sur leur exploitation. Au total, 36 groupes seront créés en Europe, réunissant éleveurs, conseillers et enseignants. Ensemble, ils analyseront les forces et faiblesses de nos systèmes (fourrages, bâtiments, troupeau...), puis

définiront des plans d'action adaptés. Des visites entre groupes, en France et à l'étranger, permettront de partager les retours d'expérience, notamment avec les pays plus au Sud (Espagne, Italie, Grèce).

DES SOLUTIONS CONCRÈTES TESTÉES

Le projet prévoit d'identifier, tester et valider 70 pratiques d'adaptation. Des outils d'aide à la décision seront expérimentés, ainsi que la méthodologie d'un accompagnement technique sur le changement climatique. Des essais seront conduits dans des fermes pilotes et expérimentales, avec un suivi sur plusieurs années. L'objectif : sécuriser nos systèmes tout en conciliant adaptation, performance économique et enjeux environnementaux.

Les connaissances produites seront diffusées largement : journées techniques, visites, supports pratiques.

Objectif : toucher 50 000 éleveurs européens d'ici 2032 ! Vous aurez ainsi accès à des solutions éprouvées, directement applicables sur votre exploitation.

Marion Hassenforder

Marion.hassenforder@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

270

C'est le nombre d'éleveurs européens que le projet vise à accompagner d'ici 2032.

ALLER PLUS LOIN

Ce projet est complémentaire du programme Fermadapt

<https://tinyurl.com/fermadapt-bzh>



Une prairie au sein du site Natura 2000 de la Vallée du Canut à Lassy en Ille-et-Vilaine.

Cyril Rouault

Agriculture et préservation de la biodiversité

MON EXPLOITATION EST EN ZONE NATURA 2000

Avoir des parcelles agricoles dans un Site Natura 2000, c'est pouvoir contribuer à la préservation de la biodiversité tout en assurant le maintien de son activité agricole en place.

Le dispositif Natura 2000 vise à préserver la biodiversité. Les sites sont désignés pour protéger un certain nombre de milieux et d'espèces représentatifs de la biodiversité européenne : des habitats et des espèces dits « d'intérêt communautaire », car ils sont rares et menacés à l'échelle de l'Europe. La liste précise des habitats et des espèces concernés figure dans le « Document d'objectifs » propre à chaque site.

Il existe 81 sites Natura 2000 en Bretagne, dont 60 sites littoraux, couvrant au total 4 % du territoire breton. Au sein de ces sites, l'équilibre est à trouver entre la préservation de la nature et les activités en place, dont l'agriculture lorsqu'elle est présente. Ce dispositif est majoritairement basé sur le volontariat et la contractualisation. L'animation des sites et le suivi de leur document d'objectifs sont confiés à une collectivité locale et à un comité de pilotage, où vous êtes représentés par la Chambre d'agriculture de Bretagne.

AGRICULTEUR ET CONTRIBUTEUR

Dans un site Natura 2000, les chefs d'exploitation agricole ont la responsabilité de préserver la biodiversité en

Natura 2000, une protection européenne

place. Certaines modifications de pratiques sont soumises à une démarche préalable : l'évaluation d'incidences. Celle-ci vise à évaluer si le projet aura des impacts significatifs sur les habitats et espèces identifiés sur le site. Par exemple, avant d'envisager le retournement d'une prairie permanente au sein d'un site Natura 2000, en tant que chef d'exploitation agricole, vous devez réaliser un dossier d'évaluation des incidences et le soumettre aux services de l'État pour avis. Vous devez également vous assurer que la prairie ne soit pas identifiée comme « prairie sensible » au titre de la Pac. Si vous voulez aller plus loin sur vos parcelles en adoptant des pratiques identifiées comme encore plus favorables à la préservation des espèces visées sur le site, fauche tardive par exemple, vous pouvez vous engager de manière contractuelle par

une MAEC. Vous pouvez également choisir d'adhérer à une charte propre à chaque site, en contrepartie d'avantages fiscaux. De manière générale, pour toute question relative à Natura 2000, vous pouvez contacter l'animateur Natura 2000 du site ou l'élu représentant la Chambre d'agriculture de Bretagne au sein du Comité de pilotage.

Valérie De Baynast

valerie.debaynast@bretagne.chambagri.fr

LE CHIFFRE

4 %

du territoire breton,
contre 12 % à l'échelle nationale



EN, SAVOIR PLUS

Sur le site Internet de la Dréal
Bretagne :

<https://tinyurl.com/3fbs2jus>

Les groupes PPAM Rés'Agri

Un collectif autour des plantes aromatiques « pour se serrer les coudes »

Depuis 2024, une dizaine d'agricultrices en plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) se regroupent dans le Morbihan. Par des rencontres régulières, elles mutualisent leurs expériences et répondent à des enjeux communs : viabilité économique, organisation du travail et structuration d'une filière émergente, en renforçant entraide et compétences.

« ON AVANCE ENSEMBLE »

Au fil des rencontres, les productrices ont renforcé leur posture entrepreneuriale et leurs compétences techniques et commerciales via l'apprentissage entre pairs et mises en situation. Les réflexions sur les marges et les pratiques cultu-



rales ont permis d'établir des références technico-économiques. Le collectif vise maintenant à s'ouvrir et à poursuivre sur les thématiques des cultures (optimiser le désherbage) et de la vente (cahier des charges commun). Cette dynamique se développe aussi dans le Finistère, un collectif similaire est en cours d'émergence, preuve d'un besoin partagé des producteurs.



S'INFORMER

• Morbihan : 06 45 54 75 64,
julie.benoit-bremond@bretagne.chambagri.fr,

<https://tinyurl.com/groupe-ppam-56>

• Finistère : 06 58 12 43 00,
anne.dupont@bretagne.chambagri.fr,

Rallye céréales sur l'aire d'alimentation du captage de Lannidy (Finistère)

Une visite de parcelles avec moins de fongicides



La Chambre d'agriculture a organisé une visite de plusieurs parcelles d'orge et de blé sur l'aire d'alimentation du captage de Lannidy avec les agriculteurs du secteur et Adélie Stephan, chargée de mission agricole chez An Dour*.

PERTINENCE DU PREMIER TRAITEMENT

L'objectif était simple : décider si le premier traitement de fongicides céréales, à 1 à 2 nœuds, était pertinent, en fonction de ce que l'on observait au champ. Chacun a pris le temps de regarder les stades des cultures, si des maladies étaient déjà présentes et si oui lesquelles.

Sur l'ensemble des parcelles, aucune n'a atteint les seuils de risque : le traite-

ment précoce au stade 1 à 2 nœuds n'est donc pas justifié cette année, grâce à des variétés résistantes et à un mois d'avril très favorable, avec de faibles précipitations.

Le Gaec Floc'h, déjà engagé dans un Paiement pour Services Environnementaux (PSE), a mis à disposition pour ce rallye une parcelle d'orge **[photo]** : « J'avais déjà arrêté l'année dernière ce premier traitement sur l'orge et le blé, et là, franchement ça me conforte dans ma décision. Je ne vais pas faire de fongi là, comme l'année dernière. **J'ai fait le même rendement que d'habitude.** En plus ça fait des économies ! »

Annwenn Donnard

annwenn.donnard@bretagne.chambagri.fr



**Service public de l'eau de Morlaix communauté, An Dour a mis en place un plan d'action visant à réduire la pression phytosanitaire sur l'aire d'alimentation du captage, soit 8 500 ha à Plougonven, Plouigneau et Plourin-les-Morlaix. Contact : Adélie Stephan, 06 14 75 15 06*



VOUS SOUHAITEZ ACCOMPAGNER
L'AGRICULTURE DE DEMAIN ?

Rejoignez-nous !



Nous recrutons
en CDD, CDI et stages
dans des domaines variés :
agronomie, élevage, conseil en
entreprise, énergie, environnement...
ainsi que dans les métiers supports.

**Ici
nous cultivons
plus d'un métier !**



recrutement@bretagne.chambagri.fr



Mon#Métier
Ma#Passion

mes parcelles
l'accélérateur de performance

SOLUTIONS NUMÉRIQUES

**Simplifiez
la gestion
de vos parcelles**



**Demandez une
DÉMO gratuite**

**Les +
AVANTAGES**

- + Outil **simple** et **ergonomique**
- + Mise en route **immédiate**
- + Une base phyto **complète** et **fiable**
- + Un **tarif sans surprise** incluant la mise en route, les évolutions, l'accès aux tutos et une **assistance dédiée**



L'outil du quotidien pour cultiver la réussite de votre exploitation

Centre de services MesParcelles
Des agronomes à votre écoute: 02 23 05 10 44
mesparcelles@bretagne.chambagri.fr
mesparcelles.fr

bretagne.chambres-agriculture.fr



ONT PARTICIPÉ À CE NUMÉRO...



Morgane Adamolle
Conseillère légumes
et cultures spécialisées

morgane.adamolle@
bretagne.chambagri.fr

page
8



Sarah Bascou
Conseillère en agriculture
biologique

sarah.bascou@
bretagne.chambagri.fr

page
28



Roger Hérisset
Rédacteur en chef
Chargé de mission
de diffusion et transfert
le-mag@
bretagne.chambagri.fr



Sophie Bégot
Service communication
diffusion transfert

sophie.begot@
bretagne.chambagri.fr

page
30



Julie Benoit-Brémond
Animatrice Rés'Agri
Hennebont et CAP 2000

julie.benoit-bremond@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Frédéric Chotard
EDE 35 Coordinateur

frederic.chotard@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Valérie De Baynast
Politiques territoriales
environnementales

valerie.debaynast@
bretagne.chambagri.fr

page
32



Élodie Dezat
Chargée d'études
en aviculture

elodie.dezat@
bretagne.chambagri.fr

page
27



Annwenn Donnard
Conseillère en protection
des cultures et biodiversité

annwenn.donnard@
bretagne.chambagri.fr

page
33



Stéphanie Fossadier
Conseillère stratégique
et entreprises en difficulté

stephanie.fossadier@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Nabila Gain
Conseillère relations
humaines

nabila.gain@
bretagne.chambagri.fr

page
6



Myriam Gonidec
Conseillère d'entreprise

myriam.gonidec@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Aurélien Gouot
Conseiller protection
des cultures et biodiversité

aurelien.gouot@
bretagne.chambagri.fr

page
20



Laëtitia Goupil
Chargée d'animation
du territoire de Ploërmel

laetitia.goupil@
bretagne.chambagri.fr

page
5



Pascale Guillermic
Conseillère et chargée
d'études production laitière

pascale.guillermic@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Marion Hassenforder
Chargée de mission
adaptation au changement
climatique

marion.hassenforder@
bretagne.chambagri.fr

page
31



Arnaud Haye
Chargé de mission
économie-emploi

arnaud.haye@
bretagne.chambagri.fr

page
10



Frédéric Kergourlay
Expert bâtiment et énergie
en production porcine

frederic.kergourlay@
bretagne.chambagri.fr

page
26



Laurence Le Guen
Conseillère installation
compétences

laurence.leguen@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Denis Lebosse
Station de Kerguéhennec

denis.lebosse@
bretagne.chambagri.fr

page
4



Gwénola Lesné
Juriste

gwenola.lesne@
bretagne.chambagri.fr

page
7



Catherine Lucas
Conseillère et chargée
d'études production laitière

catherine.lucas@
bretagne.chambagri.fr

page
24



Maryvonne Massé
Conseillère d'entreprise
et animatrice Agir

maryvonne.masse
@bretagne.chambagri.fr

Dossier



Amandine Mauger
Conseillère
en production laitière

amandine.mauger@
bretagne.chambagri.fr

page
22



Mariana Moreira
Chargée d'études gestion
des sols et fertilisation

mariana.moreira@
bretagne.chambagri.fr

page
18



Hugo Papaiconomou
Conseiller relations
humaines

hugo.papaiconomou@
bretagne.chambagri.fr

Dossier



Véronique Vannier
Chargée de mission
travail en agriculture

veronique.vannier@
bretagne.chambagri.fr

Dossier

RENDEZ-VOUS
le 4 septembre pour le
prochain numéro du mag !



PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

RELATIONS HUMAINES

**ACCOMPAGNEMENT
HUMAIN :**
bien vivre son
métier, ça change
tout

Vous travaillez seul, avec des associés ou avec des salariés ? Nous vous accompagnons de façon personnalisée...



CONSTRUIRE UN ACCOMPAGNEMENT SUR MESURE

Temps d'échange individuel ou collectif pour identifier les besoins

- clarifier les **attentes**,
- définir ensemble la **problématique** à traiter,
- proposition d'**accompagnement personnalisé**.

AVANCER CONCRÈTEMENT

- mise en oeuvre des **étapes** prévues,
- définition du **plan d'actions** à mettre en place sur votre exploitation,
- **bilan** de l'accompagnement.

Faire de l'humain l'allié de vos réussites

bretagne.chambres-agriculture.fr

   /ChambagriBzh


**CHAMBRE
D'AGRICULTURE**
BRETAGNE